

TENTEZ DE REMPORTEZ 1 NUIT AVEC PETIT DEJEUNER ET 1 SOIN HYDROTHERAPIE (2 PERS) ! Maison Pariès x Thalazur Saint-Jean-de-Luz



Organisateur :

Maison Pariès
6 rue Poutillenea – 64122 Urrugne
Tél. : **05 59 26 29 75**
Mail : contact@paries.fr
www.paries.fr

Partenaire :

Thalazur Saint-Jean-de-Luz
Place Maurice Ravel - 64500 Saint-Jean-de-Luz
Tél : **05 59 51 51 51**
Mail : saintjeandeluz@thalazur.fr

Article 1 – Organisateur

La SAS CONFISERIE PARIÉS (la « Société Organisatrice »), SIREN 582721395, située au 6 rue Poutillenea, 64122 URRUGNE, organise un jeu avec obligation d'achat du 5 au 16 Février 2025 sur <https://www.paries.fr> et dans les boutiques de la Maison Pariès : Paris, Bordeaux, Biarritz, Bayonne, Espelette, Saint-Jean de Luz et Socoa et le Salon de Thé de Saint-Jean de Luz

Article 2 – Conditions et modalités de participation

- Ce jeu-concours (« Jeu ») est ouvert aux majeurs résidant en France Métropolitaine et ayant une adresse email valide.
- Pour jouer, les participants devront acheter soit un « Coffret Saint-Valentin T0 20 Cœurs Pralinés » soit un « Coffret Saint-Valentin T1 chocolats » soit un « Duo de Bérets Basques Saint-Valentin ».
 - **En boutique :** Les participants rempliront un bulletin de participation remis lors de l'achat du ou des produits. Les informations requises incluent : prénom, nom, numéro de téléphone, adresse email, adresse postale, code postal, ville., Acceptation du traitement des données personnelles et confirmation de la majorité.
 - **En ligne :** Les données personnelles fournies lors de l'achat en ligne seront utilisées pour participer au jeu. La participation au jeu est confirmée uniquement si le paiement a été validé.
- Sont exclus de la participation : les salariés de la société organisatrice
- La participation est validée jusqu'au 16 Février 2025 à 19h30 (UTC +2).

TENTEZ DE REMPORTEZ 1 NUIT AVEC PETIT DEJEUNER ET 1 SOIN HYDROTHERAPIE (2 PERS) !

Maison Pariès x Thalazur Saint-Jean-de-Luz

Article 3 – Dotation

Le lot est un coffret cadeau THALAZUR SAINT JEAN DE LUZ valable pour 2 personnes, incluant une nuit à l'hôtel avec petit-déjeuner, un soin d'hydrothérapie (Enveloppement d'algues ou bain hydromassant) par personne, ainsi qu'un accès au Spa marin. Ce coffret est valable jusqu'au 30 novembre 2025, hors périodes estivales, vacances scolaires et weekend fériés. La dotation n'est ni échangeable ni remboursable.

Article 4 – Désignation du gagnant

Le gagnant du Jeu sera tiré au sort le 17 Février 2025 parmi les participants. Il sera informé par email et devra répondre dans les 7 jours. En cas de non-réponse, un nouveau tirage sera effectué.

Article 5 – Limite de Responsabilité

La Société Organisatrice ne peut être tenue responsable en cas de défaillance technique.

- Si l'adresse électronique renseignée dans le formulaire est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour toutes autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement l'email d'information, la Société Organisatrice ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable. Le gagnant injoignable ne pourra prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.
- La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de non-délivrance du courrier électronique annonçant le gain par suite d'une erreur dans l'adresse indiquée par le Participant sur son formulaire de participation au Jeu, en cas de défaillance du fournisseur d'accès, en cas de défaillance du réseau internet ou pour tout autre cas.

Fait à Urrugne, le 3 février 2025.